

PROGRAMME DE FORMATION

Formation_Habilitation_Electrique_ BS_BP_BO_HO_HOV BE Manœuvre _Formation Initiale

VOTRE BESOIN : (ou votre problématique)

Former du personnel à l'habilitation électrique selon la convention CARSAT Centre-Val de Loire Habilitation Electrique n°313/2021/ELEC/11

NOTRE REPONSE :

Mettre en place une formation basée sur les obligations de prévention de l'employeur.

Cette formation peut être adaptée en fonction des acquis des salariés, liés notamment à des formations et sensibilisations déjà effectuées ou à leur profession.

Ce programme est conforme à la Norme NF C 18-510/A1 de Février 2020

PUBLIC ET PRE-REQUIS



Dates et lieux : Nous contacter
02.41.60.48.16
integralformation@orange.fr

- Avoir des notions élémentaires en électricité et connaître les techniques de raccordement sont nécessaires.
- Etre obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (tenue de travail et chaussures de sécurité) pour effectuer les travaux pratiques du stage

MODALITE DE LA FORMATION

- 14 heures en présentiel + 3.5 heures si photovoltaïque
- Effectif moyen : 10 personnes maximum



Cette prestation est accessible sous conditions aux personnes en situation de handicap.

OBJECTIFS

- Exécuter en toute sécurité des opérations d'ordre électrique sur des installations ou équipements électriques.
- A l'issue de la formation l'apprenant pourra être validé sur les indices suivants : HOV, HO, B1, B1V, B2, B2V, B2V essai, BR, BC, BE essai, BE mesure et vérification selon les modules suivis et validés en pratique et en théorie.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

- Diaporama, film. Textes règlementaires et juridiques.

VALIDATION /EVALUATION

- La formation est animée par un formateur expérimenté et répondant aux exigences du conventionnement CARSAT Centre-Val de Loire (n°313/2021/ELEC/11).
- Formation participative, études de cas pratique, exercices pratiques dans une salle équipée de cellules haute et basse tension.
- Evaluation de la formation par les participants avec le document « **Evaluation de la formation** ».
- **Durée de validité** : 3 ans.

DOCUMENTS REMIS

- Attestation de formation remise au participant.
- Attestation de présence.
- Le titre d'habilitation.

PROGRAMME DE FORMATION

Formation_Habilitation_Electrique_ BS_BP_BO_HO_HOV BE Manœuvre _Formation Initiale

DEROULE DE LA FORMATION

✦ ACCUEIL - PRESENTATION DE LA FORMATION ET TOUR DE TABLE.

Durée : 10 minutes

Moyens à planifier :

Salle et vidéoprojecteur. Zone avec matériels mis à disposition permettant les exercices et l'examen pratique en toute sécurité.

MODULE TRONC COMMUN N°1

✦ OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Citer les limites de son titre d'habilitation (autorisation et interdits, zones, etc.).
- Réaliser les opérations correspondant à son titre d'habilitation.
- Repérer la zone de travail qui lui a été définie.
- Appréhender une zone de voisinage.
- Enoncer les instructions de sécurité spécifiques aux opérations de son titre d'habilitation.
- Respecter et faire respecter les instructions de sécurité.
- Citer les équipements de protection collective (barrière, écran, banderole, etc.).
- Reconnaître les signalisations et les repérages associés.
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs fonctions.
- Si nécessaire, identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages spécifiques aux opérations.
- Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés.
- Décrire les étapes de la mise en sécurité d'un circuit (pour les BS).
- Réaliser la mise hors tension pour son propre compte (pré-identification, séparation, condamnation).
- Effectuer la vérification d'absence de tension (VAT).
- Réaliser une remise sous tension.
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT élémentaire (pour les BS).
- Délimiter et signaler la zone d'intervention BT.
- Respecter et faire respecter les règles et les instructions de sécurité.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.
- Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

✦ UN CONTROLE CONTINU DES CONNAISSANCES EST EFFECTUE ET UN EXAMEN THEORIQUE ET PRATIQUE SANCTIONNE LA DELIVRANCE DU TITRE D'HABILITATION

Durée : 13 Heures 30

✦ BILAN, SYNTHÈSE DU STAGE ET EVALUATION DE SATISFACTION DES STAGIAIRES. 10 minutes.

Support à transmettre pour les stagiaires : Ressources pédagogiques MémoForma.